

développement rural, et sur des mesures que pourrait utilement prendre le Commonwealth à l'égard des problèmes de sécurité alimentaire.

48. Les Chefs de Gouvernement ont estimé que le système monétaire international devrait réagir plus rapidement et avec davantage de souplesse qu'auparavant aux changements fondamentaux apportés aux conditions du commerce et des paiements internationaux. La même souplesse devrait s'appliquer aux règles et méthodes du FMI régissant le processus de réajustement. Ils ont convenu qu'ils travailleraient en vue d'accélérer la réforme monétaire internationale, y compris de donner suite à la décision de faire des DTS le principal instrument de réserve du système monétaire.

49. Les Chefs de Gouvernement ont convenu de recommander qu'à sa septième révision des quotes-parts, le FMI envisage une augmentation générale des quotes-parts d'au moins 50 p. cent. Ils ont convenu d'appuyer l'adoption de dispositions relatives au caractère conditionnel qui tienne totalement compte des problèmes politiques, sociaux et économiques et de la nécessité d'une croissance économique. Ils ont insisté pour que des études soient entreprises pour améliorer le mécanisme destiné à recycler à l'intention des pays en déficit les fonds tirés de surplus et pour procéder à la réforme du système monétaire international de façon qu'il réponde mieux aux exigences de l'économie d'un monde en mutation.